50514-0

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

● Communauté française — O Libre - confessionnel
O Provincial et comunal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : I.E.P.S. de la Communauté Française
adresse complète : Domaine de Haye
5030 Jambes
n° de matricule : 9178.003
n° de téléphone : 084/21.22.09

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 614501 011 E1 (3)

Art floral : Initiation à l'art du bouquet.

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

● (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré : inférieur (1) ~~supérieur~~ (1)

O (1) enseignement ~~supérieur~~ de type court :
catégorie : .....

O (1) enseignement ~~supérieur~~ de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de ..2.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de ..1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Théorie - Initiation	C.T.P.P.	40
Pratique professionnelle	C.T.P.P.	100

2. Part d'autonomie ..... 20 .....

Total des périodes ..... 160 .....

---

11. Date de la proposition du P.O. : le 03.05.94.

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1),
~~Représentant du P.O. subventionné (1)~~

Transmis par le réseau
le : .....

---

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : ..... Signature

---

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

Date : 6 JUIN 1994 Signature : J. MEUNIER
ADMINISTRATEUR PEDAGOGIQUE

---

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE 1

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Principales finalités de l'enseignement de promotion sociale :

Conformément au décret du 16/04/1991 (art.7) les principales finalités de l'enseignement de promotion sociale sont de :

1° - Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2° - Répondre aux besoins et demandes de formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et, d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières de l'unité de formation :

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de maîtriser les connaissances et techniques élémentaires relatives :

- au matériel
- aux matières
- à la réalisation de bouquets simples.

ANNEXE 2

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Connaissances préalables requises :

- L'étudiant doit maîtriser de façon suffisante les connaissances acquises en fin d'enseignement fondamental.

- Une épreuve d'admission peut être organisée pour vérifier qu'il possède ces connaissances.

- Etre porteur d'un C.E.B. ou d'un titre équivalent ou supérieur qui témoigne de ces connaissances.

ANNEXE 3

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Aucun regroupement n'est nécessaire.

ANNEXE 4

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Programme du cours :

Théorie : Généralités :
- Introduction : la fleur, moyen d'expression.
- Nomenclature.
- Connaissance et identification de 100 végétaux.
- Photo-synthèse : les besoins de la plante.
- L'arbre.
- Les moyens de reproductions des plantes.

Technologie :
- Matériel de base nécessaire à la réalisation des compositions florales.
- Contenants.
- Déballage et mise à l'eau des fleurs coupées.
- Méthode de séchage des fleurs.
- Les supports : utilisation des fils, grillages.
- Lexique de base.

Exercices pratiques :
- Les compositions : règles d'or pour construire une composition.
- Les structures géométriques :
  * composition symétrique (la boule hollandaise)
  * composition asymétrique (croissant de lune)
  * composition verticale (triangle)
  * composition horizontale
- L'harmonie - l'esthétique
  Foyer - lignes - proportions - équilibre - couleurs.
- Les compositions circonstancielles
  naissance - anniversaire - réussite scolaire - réunion - mariage - funérailles
  les fêtes : Noël - Nouvel-an - Pâques
- Les compositions saisonnières : printemps, été, automne, hiver.

ANNEXE 4

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Programme du cours : (suite)

- Les soins à donner aux plantes.
- La rose : histoire, variétés.
- La technique des noeuds : comment tiger et monter les feuillages.
- Montage des pommes de pin et des mousses d'Islande.
- Les floraisons blanches, bleues, jaunes, roses.
- La décoration de la table.
- Garniture de la table de Noël.
- L'utilisation des bourgeons dans l'art floral.
- Les coussins : ordinaire
  nordique.
- Les plantes d'appartement.

ANNEXE 5

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Fixation des capacités terminales :

L'étudiant doit être capable :

* d'identifier les végétaux (100),
* de connaître les besoins des plantes et les moyens de reproduction,
* d'utiliser le matériel de base nécessaire à la réalisation des compositions florales,
* de construire des compositions florales selon
  - les différentes structures,
  - les différentes circonstances,
  - les différentes saisons.

ANNEXE 6

ART FLORAL : INITIATION A L'ART DU BOUQUET.

Profil du chargé de cours :

Expert (La formation d'enseignant de l'art du bouquet n'existe pas).